

A l'eau l'Afrique, A l'eau le Monde ! **La contribution des jeunes professionnels au Forum National du Bénin**

Date : 21 janvier 2012

Lieu : CODIAM (Cotonou)

Intervenants :

Julie Aubriot, administratrice du réseau Projection

1. Introduction

1. FORUMS NATIONAUX DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Dans la perspective du 6ème Forum Mondial de l'Eau (FME), l'initiative **A l'eau l'Afrique, à l'eau le Monde** souhaite mobiliser l'ensemble des parties prenantes pour porter la cause de l'eau et de l'assainissement, promouvoir le dialogue multi-acteurs et partager la responsabilité et l'action à entreprendre.

A cette occasion, Projection, réseau à fort potentiel mobilisateur et « catalyseur de consensus d'acteurs, assure la **mobilisation et la coordination des jeunes professionnels (JP) lors des Forums Nationaux** pour une contribution claire et pertinente aux processus préparatoires du Forum Mondial de l'Eau.

Pour préparer le Forum National de l'Eau et de l'Assainissement du Bénin, Projection a proposé aux jeunes professionnels d'échanger autour des enjeux et solutions pour améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les **bidonvilles**.

IL est à signaler que le FNEA du Bénin a été annulé (reporté ?) à la dernière minute par les autorités du pays la semaine précédant la rencontre Projection. Toutefois, les dispositions logistiques et les contacts avec les partenaires locaux (notamment l'ONG Bethesda) ayant été pris et les invitations ayant été envoyées, le Réseau Projection a décidé de maintenir la rencontre le 31 janvier 2012. L'organisation logistique a été facilitée par l'ONG Bethesda basée à Cotonou.

2. BIDONVILLES

Cette contribution s'insère dans une réflexion plus largement menée au sein du réseau Projection depuis quelques mois sur les bidonvilles (rencontres thématiques à Paris et Ouagadougou, mise en place d'un groupe de réflexion, etc.).

Elle pourra être valorisée **lors du 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau** sur un espace d'exposition et de débats organisé et animé par le réseau Projection sur le Forum Square (plus de détails sur l'espace Bidonville disponibles sur demande).

Pourquoi les bidonvilles ?

Selon la définition de l'UN-Habitat adoptée officiellement au sommet des Nations unies de Nairobi en 2002 le bidonville se caractérise par un « accès inadéquat à l'eau potable, à l'assainissement et aux autres infrastructures, la mauvaise qualité des logements, le surpeuplement, et le statut précaire de la résidence.» En juin 2006, près d'**un citoyen sur trois habitait déjà dans un bidonville**. En 2010, l'Afrique sub-saharienne comptait toujours la plus grande proportion mondiale de la population urbaine vivant dans des bidonvilles (61,7 %), soit 199,5 millions de personnes sur une population urbaine totale de 323,3 millions. Chaque année, 14 millions de personnes supplémentaires rejoignent les zones urbaines d'Afrique sub-saharienne, et 70% d'entre elles s'installent dans des quartiers informels (même rapport UN-Habitat 2010).

C'est pourquoi, les jeunes professionnels au travers du réseau Projection, souhaitent mobiliser la communauté professionnelle internationale lors du 6^{ème} FME, afin de partager et faire connaître les solutions existantes pour améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement des populations vivant dans ces quartiers.

L'objectif de cette rencontre est donc de coordonner et valoriser la contribution des jeunes professionnels aux forums nationaux sur la thématique des bidonvilles. Leurs contributions seront également valorisées au prochain Forum Mondial de l'Eau au sein de l'espace « Bidonville » que réalise le réseau Projection. Ainsi, les jeunes professionnels du Bénin mais aussi du Burkina Faso, Togo et Niger sont invités à participer de manière privilégiée à la définition de son contenu et des solutions qui y seront exposées.

2. Echanges et débats

1. BIDONVILLES ET PRECARITE URBAINE : L'ACCES A L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Voir la présentation d'introduction de Julie Aubriot ci-joint.

2. BIDONVILLES, QUARTIERS NON LOTIS,...DIS MOI COMMENT TU T'APPELLES JE TE DIRAI COMMENT ON Y VIT – SEANCE INFO/INTOX

Affirmation 1 : « le terme bidonville est celui employé au Bénin ».

Au Bénin, le problème de « bidonvilles » existe : espaces non lotis, problèmes fonciers, manque d'accès aux services, pauvreté exacerbée, etc. Pour autant, on ne parle pas de « bidonvilles » mais plutôt de banlieue, de quartiers populaires, de quartiers péri-urbains ou de quartiers spontanés. Le terme de quartiers périphériques est celui utilisé par la communauté scientifique, l'action publique ou les ONG. Les populations parlent plus facilement de « ghettos ».

Par ailleurs, à Cotonou, il n'existe pas vraiment de quartiers qui soient totalement épargnés par le problème de l'accès aux services, que ce soit en termes d'accès ou de qualité de l'accès. L'accès à l'assainissement et la gestion des déchets est notamment un problème qui concerne toute la ville, il n'existe pas de réponse unifiée des pouvoirs publics s'agissant de ces deux services urbains.

Pendant longtemps, Cotonou n'a pas eu de politique de planification, ce qui explique un développement parfois « anarchique » de la ville et l'installation de populations, venant notamment des campagnes à la recherche d'opportunités économiques, dans de nouveaux quartiers non planifiés. La création de « bidonvilles » est souvent le résultat de l'arrivée de ces nouveaux résidents dont l'installation précède la planification.

Les « bidonvilles » de Cotonou sont proches de la lagune ou de la mer et sont les premiers à être touchés en cas d'inondations. Dans ces quartiers où vivent les populations les plus pauvres, le minimum d'assainissement n'existe pas, la défécation en plein air est pratiquée, ce qui pose des problèmes de contamination et de maladies hydriques.

Le développement de la ville est essentiellement horizontal, avec la présence de conurbations avec d'anciennes villes moyennes et villages aux alentours de Cotonou.

Finalement, les participants à la rencontre ont majoritairement refusé l'appellation bidonvilles pour qualifier les zones d'habitat correspondant à la définition exposée lors de l'introduction, que ce soit par un ou plusieurs aspects.

Il a aussi été souligné que si les quartiers spontanés ou populaires sont des espaces de précarité, celle-ci peut cohabiter avec une relative mixité sociale.

Affirmation 2 : Les « bidonvilles » sont des quartiers en périphérie de la ville, pauvres, où le chômage est plus élevé qu'au centre-ville.

Les quartiers spontanés sont certes des quartiers où règne une certaine précarité et où le taux de chômage officiel est important. Pourtant, les habitants développent diverses activités génératrices de revenus qui, certes, rapportent peu. Plusieurs participants à la réunion ont néanmoins affirmé que les quartiers spontanés ne regroupent pas que des ménages pauvres. On rencontre une relative diversité sociale, avec des ménages ayant des niveaux de vie tout à fait satisfaisants dans ces espaces.

Pour les participants, il est faux de dire que les quartiers sont en périphérie, au contraire, les quartiers spontanés sont intégrés au tissu urbain. Les résidents qui viennent de la campagne sont attirés par les activités économiques qu'ils peuvent développer en ville. De ce fait, l'installation des quartiers spontanés se fait souvent au centre de la ville, au plus proche des activités économiques, pour limiter les frais de transport, etc.

Affirmation 3 : les bidonvilles sont illégaux.

Il est vrai que les quartiers spontanés n'ont pas de base juridique et les résidents ne disposent que rarement de parcelles nominatives. A leur arrivée en ville, ils se contentent

d'occuper un terrain vide sans se soucier des questions foncières et juridiques. Toutefois, le légal côtoie l'illégal puisque comme mentionné ci-dessus, il règne une certaine mixité sociale dans ces espaces. A l'inverse des primo arrivants, un certain nombre de ménages plus nantis possèdent les parcelles occupées. Ainsi, si l'illégal domine dans les quartiers spontanés, la situation reste très hétérogène.

Bien souvent, ce n'est qu'après l'établissement des quartiers spontanés que le gouvernement intervient pour régulariser la situation. Il arrive que le gouvernement souhaite investir les terrains occupés pour en faire des lotissements ou des logements sociaux, ce qui pose des problèmes de relogement. Dans ce cas, les résidents les plus pauvres des quartiers spontanés ne peuvent pas accéder à ces logements pour des questions financières.

Les quartiers spontanés sont souvent établis dans des zones marécageuses. En plus de l'illégalité de l'établissement de populations dans ces espaces, le problème de la sécurité se pose. Celui de la transformation des espaces par le gouvernement sur le moyen terme aussi puisque le seul moyen sera le relogement des populations et non la formalisation des quartiers.

Affirmation 4 : Les populations des « bidonvilles » n'ont pas les moyens de payer les services d'eau et d'assainissement.

Il est vrai que la plupart des résidents des quartiers spontanés n'ont pas beaucoup de revenus mais des approches existent pour favoriser l'accès à l'eau et à l'assainissement : systèmes à bas coûts, technologies adaptées, approches communautaires, etc. Dans de nombreux cas, le manque d'accès, notamment à l'assainissement, n'est pas forcément le produit d'un manque de moyen financier mais plutôt d'ignorance sur les « bienfaits » de l'assainissement ou l'existence de solutions adaptées.

Souvent aussi le service n'est pas proposé par la force publique, s'il l'était, les résidents trouveraient les moyens pour financer l'accès. S'agissant de l'accès à l'eau, on voit bien que les gens se débrouillent toujours, quitte à marcher longtemps, pour avoir accès à la ressource. S'ils avaient la possibilité d'un accès de meilleure qualité, ils trouveraient les moyens financiers d'y accéder.

C'est le coût de l'abonnement initial qui coûte cher et qui constitue un frein à l'extension des réseaux. S'agissant de l'achat d'eau, les résidents se débrouillent toujours et paient souvent bien plus chers que les ménages raccordés au réseau. Donc si la force publique parvenait à diminuer le coût de la connexion initiale, cela réduirait la barrière d'entrée principale.

Affirmation 5 : On ne peut pas traiter les « bidonvilles » comme le reste de la ville. Il faut développer des solutions spécifiques.

Tous les participants sont d'accords avec cette affirmation. Il faut d'abord viabiliser les terres, notamment les zones inondables, et ensuite développer des solutions spécifiques en termes techniques, social et financier pour les quartiers spontanés.

Affirmation 6 : L'amélioration in situ des bidonvilles est plus efficace que le relogement.

Les participants sont partagés. Tout dépendra du nombre de personnes à reloger car le relogement pose des problèmes : déplacement, éloignement de la famille, des opportunités d'emploi, etc. Le relogement pose un problème de déchirement sociologique selon les participants. Cela dépendra aussi de la disponibilité de la terre et de la possible viabilisation des terrains sur lesquels se sont développés les quartiers spontanés : pour ceux établis dans des zones marécageuses par exemple, il est évident que l'amélioration in situ n'est pas envisageable par la force publique. Pour répondre à ce problème, il est impératif de développer des approches pluridisciplinaires où sociologues, urbanistes, etc. travaillent ensemble pour identifier la réponse appropriée, il n'existe pas de réponse universelle à la question du relogement. Également, dans les cas où l'État ou la municipalité propose de reloger les résidents des quartiers spontanés dans des logements sociaux, il est nécessaire de s'assurer que l'État a mis en place une politique d'accompagnement dans la mesure où souvent les logements sociaux sont trop chers pour ces résidents. En effet, pour les ménages gagnant le SMIC (au Bénin, il est de 33000FCFA), il est quasi impossible de se loger dans des logements sociaux. Ces personnes sont donc condamnées à rester vivre dans des quartiers spontanés si des politiques sociales claires et efficaces ne viennent pas accompagner la construction de logements sociaux.

Avant même de penser à reloger, l'État doit développer des politiques d'incitation à rester en milieu rural sinon le relogement n'est qu'un déplacement du problème. L'incitation à rester en milieu rural est la clé de voute du problème.

3. COMMENT DEVELOPPER LES SERVICES ESSENTIELS DANS LES QUARTIERS NON LOTIS?

Compte tenu du nombre de participants, deux groupes de travail ont été réalisés. Le premier sur l'assainissement, le second sur l'eau. Ci-dessous les résultats de ces groupes de travail.

Groupe assainissement

Le groupe de travail a fait les recommandations suivantes :

- Développer la sensibilisation
- Développement des collectes des ordures
- Développement de réseaux d'évacuation des eaux usées
- Promotion et subvention des toilettes ECOSAN par la municipalité
- Mise en application de la réglementation locale qui souvent existe mais n'est pas appliquée
- Meilleure collaboration entre les différents ministères et la municipalité
- Promotion de logements adéquats

Groupe eau

Dans un premier temps, le groupe a identifié les problèmes relatifs à l'accès à l'eau :

- Problème d'accès en quantité et qualité et développement de maladies
- Absence de réseau dans les zones non loties
- Problème de conflits et d'attribution des responsabilités entre acteurs
- Pérennité des systèmes

Dans un second temps, le groupe a émis des recommandations :

- Développer des solutions proches de l'hydraulique villageoise dans les quartiers non lotis et installation de mini réseaux avec des acteurs privés ;
- Sensibilisation
- Renforcement des capacités
- Innovations techniques et financières spécifiques à développer

Etaient présents à cette rencontre :

3. Pour en savoir plus

Sur les bidonvilles

(en) UN-HABITAT, The Challenge of Slums, Global Report on Human Settlements 2003, United Nations Human Settlements Programme, Earthscan Publications, Londres, 2003 (ISBN 1-84407-036-0) ou (ISBN 1-84407-036-0), 341 p.

(en) UN-HABITAT, The State of the World's Cities: The Millennium Development Goals and Urban Sustainability, Earthscan Publications, Londres, 2006 (ISBN 978-1844073788), 224 p.

(fr) "Reconstruire un bidonville à Nanterre", Louis Maitrier, in Villes bonnes à vivre, villes invivables, Revue du MAUSS no 18, La Découverte, Paris, 1999.

(fr) Mike Davis (trad. Jacques Mailhos), Planet of Slums [« Le pire des mondes possibles : de l'explosion urbaine au bidonville global »], La Découverte, Paris, 2006 (ISBN 978-2-7071-4915-2)

(fr) La multinationale et le bidonville – Privatisations et pauvreté à Buenos Aires, Sarah Botton, Karthala, 2007, 464 p. (ISBN 978-2-84586-924-0)

(fr) Services d'eau et secteurs privé dans les pays en développement – Perceptions croisées et dynamique des réflexions, sous la direction de A. Blanc et S. Botton, Afd, 2011, 457p.

(fr) « Eliminer les bidonvilles=éliminer la pauvreté », ou les charmes pervers d'une fausse évidence », in L'économie politique, Sarah Bartoli, janvier 2011, p 44-60.

(en) « The Real Obstacles to Universal Access to Drinking Water » in Developing Countries, S. Botton, A. Braïlowsky et S. Matthieussent, Loughborough University, 2005, 36 p. (ISBN 1-84380-089-6)

Sur le projet quartier périphériques de Ouagadougou :

Projet d'aménagement et de développement des quartiers périphériques de Ouagadougou, Composante Eau Potable et Assainissement, rapport final d'exécution des prestations du consultant, Hydroconseil, décembre 2009

Appui à l'ONEA pour l'expérimentation de la gestion déléguée du service de l'eau potable et la promotion des services d'assainissement dans les quartiers périurbains défavorisés Rapport de capitalisation de l'expérience, Hydroconseil, Version finale du 25 janvier 2011

CR de la rencontre du Réseau Projection de septembre 2011 sur les Services d'eau dans les quartiers périphériques de Ouagadougou :

http://www.reseauprojection.org/wiki/index.php?title=Rencontres_mensuelles

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos solutions pour les bidonvilles !

Plus d'informations sur notre site Internet : http://www.reseauprojection.org/wp-content/uploads/2011/12/Call_solutions_slums1.pdf

ou par mail : infoslums@reseauprojection.org